

AVANTAGES

En cas de vol, d'incendie ou d'accident lorsque la réparation de votre véhicule nécessite une immobilisation de plus de 5 heures, un véhicule de remplacement est mis à votre disposition pendant 5 jours maximum.

VOTRE PRIME

Par mois : 51,00 € (exception faite de la première mensualité qui intégrera les frais de gestion annuels)

Par an : **617,74 €** (hors frais de gestion) avec remise (le montant de la prime sans remise est de 699,57 €)

Cette prime inclut 20,72 € par an de Défense pénale et Recours suite à accident.

A la souscription, les frais de gestion s'élèvent à 13,56 € par an.

A chaque échéance anniversaire, des frais de gestion vous seront facturés.

VOUS BENEFICIEZ D'UNE REDUCTION FIDELISATION DE 10,00 %, accordée en fonction du nombre de contrats d'assurance que vous possédez.

Vous avez choisi de régler ce montant mensuellement par prélèvement automatique sur votre compte :

COQUELIN MARIANNE

13335 - 00301 - 04776384777 - 70

